

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 028-24

Le 20 mars, 2024

**RETRAIT DE LA CÔTE DES CONTRATS À TERME SUR L'INDICE COMPOSÉ DE
RENDEMENT TOTAL S&P/TSX DU SECTEUR GICS DES MÉDIAS (SXS) ET DES
OPÉRATIONS SUR LA BASE DU COURS DE CLÔTURE SUR LES CONTRATS À TERME
SUR L'INDICE COMPOSÉ DE RENDEMENT TOTAL S&P/TSX DU SECTEUR GICS DES
MÉDIAS (BXX)**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer, suite à l'abolition de l'indice composé de rendement total S&P/TSX du secteur GICS des médias, du retrait de la côte des contrats à terme sur l'indice composé de rendement total S&P/TSX du secteur GICS des médias (SXS) et du retrait de la côte des opérations sur la base du cours de clôture sur les contrats à terme sur l'indice composé de rendement total S&P/TSX du secteur GICS des médias (BXX) à la fermeture du marché le 20 mars 2024.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514-871-7877. Les membres compensateurs peuvent communiquer avec la Division des activités d'exploitation de la CDCC.

Robert Tasca,
Managing Director, Derivatives Products & Services